



Est ce possible de ne pas temoigner etant mineur ?

Par **maryie13**, le **08/01/2011** à **11:52**

Bonjour , je ne sais pas si je suis sur le bon forum pour poser cette question mais j'aurai besoin d'une reponse .

Alors voila je vous explique mon probleme . J'ai 15 ans et mon amie et moi avons été témoins d'une bagarre entre un ex a moi et un ami . Mon ami a mis 2 poings dans le visage a mon ex sans vmt de raisons "valables" et mon ex a porté plainte ; il a dit que mon amie et moi étions témoins . Ma question est est ce que si mes parents s'y opposent je serai obligé de témoigner ? Si oui , et que je refuse de témoigner qu'est ce que je risque ? Car je sais qu'il y aura des représailles ... Je précise que les la victime et l'auteur sont également mineurs (je ne sais pas si ça change qlqç) et que l'auteur a déjà un avertissement du juge pour je ne sais quelle raison . Merci d'avance pour vos réponses .

Par **Claralea**, le **08/01/2011** à **12:05**

Bonjour, non, vos parents ne peuvent pas s'y opposer si l'on demande que vous soyez entendu.

Par **maryie13**, le **08/01/2011** à **12:12**

Et qu'est ce que je risques si je refuse de dire ce qui c passé et ce que j'ai vu ?

Par **Claralea**, le **08/01/2011** à **12:53**

Ne vous inquiétez pas, la police sait reconnaître la peur qui fait mentir et vous finirez par dire la vérité. Ils vont vous poser des questions dans tous les sens et vous allez vous contredire. Alors autant la dire tout de suite plutôt que de laisser penser que vous êtes complice

Par **maryie13**, le **08/01/2011** à **13:30**

Merci pour vos reponses .

Par **Claralea**, le **08/01/2011 à 14:04**

Surtout dites bien à la police que vous avez peur des represailles et dites leur aussi si on vous a menacé si vous disiez la verite, ce sera aussi une façon de vous proteger

Par **maryie13**, le **08/01/2011 à 14:22**

Si je temoigne lui et ses amis vont nous faire vivre a un enfer a ma meilleure amie et a moi , insultes quotidienns etc et surement des violences physiques , et je ne vois pas cmt la police pourra nous aider ou nous proteger .

Par **Claralea**, le **08/01/2011 à 14:32**

La police peut prevenir la personne accusée que s'il vous harcele lui ou ses copains, ils seront poursuivies

De toutes les façons, le mieux est de dire directement à la police que vous avez peur de temoingner car on vous a prevenu que si vous le faites, vous allez le payer cher vous et votre copine, à eux de faire en sorte que ça ne se produise pas